

Le dossier de demande d'admission complet doit comporter les documents suivants :

- ☐ Le dossier administratif joint complété
- ☐ Copie de jugement de l'ordonnance de tutelle/curatelle
- ☐ Copie du livret de famille
- ☐ Copie de la carte d'identité
- ☐ Copie de la carte vitale et attestation en cours de validité
- ☐ Copie de la carte de mutuelle
- ☐ Attestation d'assurance Responsabilité Civile de l'année en cours
- ☐ Copie de décision d'orientation en foyer de vie ou foyer occupationnel de la M.D.P.H.
- ☐ Justificatif de demande d'aide sociale en cours
- ☐ Attestation des prestations CAF
- ☐ Dossier médical ci-joint complété par le médecin accompagné des copies du carnet de santé, diagnostic médical, traitement...
- ☐ Dossier social : anamnèse, rapport de comportement, projet, habitudes et questionnaire d'évaluation de l'autonomie de la personne handicapée (ci-joint)
- ☐ Dernier projet personnalisé